

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Cormier	Numéro de permis 2002145	Date d'inspection Le 21 novembre 2025	
Nom de l'établissement Centre éducatif nature ludique		Numéro de téléphone (506) 740-3228	
Adresse 88 rue Martin Edmundston NB E3V 0B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	24 oct. 2025	21 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Vérification sur place.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	24 oct. 2025	21 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Vérification sur place.			
Commentaires généraux			
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi et du dîner, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. Journée pédagogique complétée, les enfants d'âge scolaire sont présents. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : Observation du dîner (boîte à lunch) fournie par les parents, du début de la sieste pour les enfants d'âge préscolaire et du départ de 3 enfants d'âge scolaire. Les enfants d'âge scolaire vont dans le parc de l'école avant et après le dîner.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 novembre 2025

Date

original signé par
Isabelle Cormier

Le 21 novembre 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date